In **Les Régiments d'Infanterie de Compiègne pendant la Grande Guerre**, p. 161-164, (Lieutenant-Colonel WEILL, Lieutenant DELACOURT, Amicale des Anciens Combattants, 1930) numérisé par Olivier Gaget

JOURNAL DE GUERRE DU 13e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

Dès le 2 août 1914, le Lieutenant-colonel LE MOYNE arrive à *Compiègne*. Il est rejoint à partir du lendemain par les officiers affectés au 13e Territorial avec qui il prépare la mobilisation du Régiment. Les 13 et 14 août, les territoriaux rejoignent à leur tour. A partir du 15, les unités se forment et le 23, le Régiment est définitivement constitué ; il est passé en revue et le Drapeau lui est présenté.

L'ordre de bataille est le suivant :

Etat-Major. --Lieutenant-colonel LE MOYNE, commandant le Régiment
Lieutenant-adjoint, DECELLE
Médecin-chef, CAMUS
Officier de détails, Capitaine LEFEBVRE
Officier d'approvisionnement, Lieutenant FLAUD
Porte-drapeau, Lieutenant CARLIER
Service téléphonique, Sous-lieutenant MEDUS
Officier d'habillement, Lieutenant MARCHI
Adjoint au trésorier, Lieutenant BOUDOUSQUIE.

Premier bataillon. -- Commandant MUSELLI ; Médecin aide-major GOSSART.
1ère Compagnie. -- Lieutenant DE MIRAMONT ; Sous-lieutenant BAIGNIÈRES.
2ème Compagnie. -- Capitaine RICHARD ; Lieutenant BOULANGER ; Lieutenant RÉGNIER.
3ème Compagnie. -- Capitaine KUHN ; Lieutenant HEMMENDINGER : Lieutenant BAILLAUD.
4ème Compagnie. -- Capitaine FLAMANT ; Lieutenant LA FORÊT ; Lieutenant LECHÈRE.

Deuxième bataillon. -- Commandant DE GABRIAC ; Médecin aide-major ROUSTAN.
5ème Compagnie. – Capitaine MORIN ; Lieutenant OUACHÉE ; Lieutenant BES.
6ème Compagnie. -- Capitaine X ; Lieutenant COLLIN ; Lieutenant CHATRIO.
7ème Compagnie. -- Capitaine LEPÈRE ; Lieutenant BERGE : Lieutenant CHEVILLARD.
8ème Compagnie. -- Capitaine RENAUD ; Lieutenant BERTHEUIL ; Lieutenant TONSIAUX.

Troisième bataillon. -- Commandant LACROIX DE SENILHES ; Médecin aide-major ANDRIEUX.
9ème Compagnie. – Lieutenant LEGRAND ; Lieutenant MULLER.
10ème Compagnie. -- Capitaine LALOT ; Lieutenant LOBUT.
11ème Compagnie. -- Capitaine LAURENT ; Sous-Lieutenant FRIMONT.
12ème Compagnie. -- Capitaine VIVIEN ; Lieutenant LEBLANC ; Lieutenant HALPHEN.
13ème Compagnie. -- Capitaine BUGOUNHIOUX ; Lieutenant CUAITELLA ; Lieutenant DE LUCINGE
14ème Compagnie. -- Capitaine COQUET ; Lieutenant LEBLANC
15ème Compagnie. -- Capitaine LHUILLIER ; Sous-Lieutenant LABATUT.
Compagnie Spéciale. -- Capitaine BACHELAY ; Lieutenant GRISEL ; Lieutenant DE LABORIE.

In **Les Régiments d'Infanterie de Compiègne pendant la Grande Guerre**, p. 161-164, (Lieutenant-Colonel WEILL, Lieutenant DELACOURT, Amicale des Anciens Combattants, 1930) numérisé par Olivier Gaget

Le 13e Territorial est affecté au Service de l'arrière et des étapes ; il ne possède ni mitrailleuses, ni voitures, et a un approvisionnement de cartouches assez faible.

Du 25 au 26 août, la 3ème Compagnie est détachée à la garde de la voie ferrée de *Compiègne* à *Estrées-Saint-Denis.*

Le 28, sur l'ordre du Général commandant la Place de *Compiègne*, une compagnie garde la route de *Margny*, une autre la route de *Clairoix* et deux autres celle de *Choisy-au-Bac.*

Le 30, averti par un officier de l'Etat-Major anglais, dont le quartier général est *à Compiègne* depuis le 28, que les troupes anglaises non en force vont se retirer, le Lieutenant-colonel prépare le départ du Régiment. Il reçoit l'ordre de le rassembler à *Senlis*. Le Régiment quitte *Compiègne* à 20 heures et arrive à *Senlis* le 31 à 18 heures ; deux compagnies sont aux avant-postes à *Chamant.*

Dans la journée du 31, le lieutenant LECHÈRE a fait sauter le pont du chemin de fer sur l'Oise à *Compiègne* et dans la soirée, le lieutenant OUACHÉE le pont de *Verberie.*

Le Régiment, après une marche de nuit, s'embarque en chemin de fer le 1er septembre à *Chantilly ;* il est transporté à *Chartres*, où il débarque le 2 et cantonne :

Etat-Major, Compagnie Hors Rang, 1er et 2e bataillons à *Nogent-le-Phaye (5* kilomètres à l'est de *Chartres*), 3e bataillon à *Honville* (5 kilomètres plus à l'est).

Le 12 septembre, le 1er bataillon, mis à la disposition du Service des étapes de la 6e Armée, part pour *Villers-Cotterets*.

Le 15 septembre, le 2e bataillon, mis de même à la disposition de la 5e Armée, est enlevé en chemin de fer et dirigé sur *Noisy-le-Sec*, il est définitivement séparé du Régiment.

Le lendemain, le reste du 13e Territorial (Etat-Major et 3e bataillon) est amené par voie ferrée à *Longpont*, où demeure l'Etat-Major ; le 3e bataillon cantonne à *Villers-Hélon*, à la disposition du Service des étapes de la 6e Armée.

A partir de ce moment, le 13e Territorial fournit les multiples services qui incombent aux troupes de l'arrière : gardes de tous genres, escortes de prisonniers ou de matériel, installation de terrains d'aviation, etc... Peu à peu, ses éléments les plus jeunes sont envoyés au dépôt d'où ils vont renforcer les régiments du front et sont remplacés par des éléments plus âgés.

Le 11 février 1916, l'État-Major et la Compagnie Hors Rang sont dissous ; le 1er bataillon (Capitaine GIRAUD) et le 3e bataillon (Commandant FOUILLADE) sont bataillons d'étapes. Ils continuent à appartenir à la 6e Armée et à faire de multiples corvées et travaux à l'arrière du front entre *Meaux* et *Amiens*.

Le 8 novembre 1917, le 3e bataillon est dissous : les 400 hommes qui lui restent sont répartis entre le 1er bataillon du Régiment et le 3e bataillon du 76e Territorial.